Demande de permis d’activités

de tournage ou de photographie

Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père

Les renseignements fournis serviront à déterminer si un permis d’exploitation peut être délivré. Vous devez remplir toutes les sections du formulaire. Parcs Canada se réserve le droit de rejeter les demandes qui ne s’inscrivent pas dans son mandat, ses valeurs et ses principes, de même que celles qui sont incomplètes ou qui risquent de nuire à ses activités quotidiennes.

**Vous devez soumettre la demande dûment remplie au moins 20 jours ouvrables avant la première journée de tournage prévue**, afin que Parcs Canada ait le temps de l’étudier et de l’approuver. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Section 1 – Renseignements sur l’entreprise

Titre du projet :

Société de production :

Adresse postale :

Direction de production/réalisation :

Adresse courriel :

Nos de téléphone – Cell. :       Bureau :

Représentant(e) de l’entreprise/régie d’extérieurs (sur place pendant le tournage) :

Nos de téléphone – Cell. : Bureau :

Adresse de courriel :

Vous devez fournir un document attestant que vous possédez une police combinée d’assurance-responsabilité d’une valeur minimale de 2 000 000 $ par incident qui confère à *Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par l’Agence Parcs Canada,* le statut d’autre assuré (ou assuré additionnel). Vous devez conserver cette police pendant toute la durée de vos activités de tournage au parc. Votre demande sera jugée incomplète tant que Parcs Canada n’aura pas reçu votre preuve d’assurance.

Preuve ci-jointe

Section 2 – Renseignements sur le projet

|  |  |
| --- | --- |
| Type d’entreprise | Entreprise commerciale  Fonction publique  Projet étudiant  Organisme sans but lucratif (veuillez fournir le numéro d’enregistrement) :  Autre (veuillez préciser) : |
| Vocation première des séquences filmées | Promotion touristique  Pédagogie/documentaire  Divertissement  Autre |
| Description du projet | Décrivez le projet (qui, quoi, où, quand et pourquoi; maximum de 200 mots) : |
| Public et segment démographique ciblés | Canadiens (veuillez préciser le segment démographique) :  Étrangers (veuillez préciser le segment démographique) : |
| Nombre estimatif de spectateurs (circulation et portée) |  |
| Produit final  \*\* Un exemplaire du produit final doit être fourni en vertu des conditions du permis. \*\* | Revue  Site Web  Émission de télévision  Annonce  Médias sociaux (YouTube, Facebook, blogues, etc.)  Documentaire  DVD  Dépliant  Livre  Vidéoclip  Images d’archives  Autre (veuillez préciser) :  Échéance pour la publication ou date de diffusion : |
| Scénarimage/scénario | Ci-joint  Non disponible |
| Taille de l’équipe  \*\* Le chiffre inscrit doit comprendre les acteurs et les membres de l’équipe de production. \*\* |  |
| Nombre de véhicules  \*\* Il se peut que vous deviez fournir les numéros d’immatriculation. \*\* | Avez-vous des véhicules de plus de 4 500 kg?  Oui  Non |
| Accessoires et équipement | Plateau  Accessoires  Services auxiliaires (tente, poubelles, traiteur, etc.)  Génératrice  Veuillez fournir des détails sur le plateau de tournage, les accessoires et les services auxiliaires dont vous aurez besoin. |
| Dressez la liste de l’équipement dont vous aurez besoin pour votre production (y compris les caméras). Soyez précis, car seul l’équipement énuméré sera approuvé sur votre permis. |
| Ce projet nécessite-t-il des travaux de construction ou de modification?  Oui  Non  Si oui, veuillez préciser : |
| Ce projet exige-t-il la présence de bétail ou d’animaux dressés?  Oui  Non  Si oui, veuillez préciser : |
| Ce projet nécessite-t-il de l’alcool, des armes à feu ou du tabac?  Oui  Non  Si oui, veuillez préciser quel usage vous comptez en faire : |
| Envisagez-vous de présenter une demande d’entrevue avec un représentant de Parcs Canada? | Oui  Non  Si oui, veuillez fournir des détails : |

Section 3 – Droits

Parcs Canada se réserve le droit d’imposer des droits de demande non remboursables à la réception d’une demande de permis de tournage. Les droits doivent avoir été reçus avant le début des activités de tournage ou de photographie. Les sommes indiquées comprennent la taxe sur les produits et services (TPS).

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Taille de l’équipe de production | Droits de demande | Droits de tournage en extérieur (par jour) |
| 1-6 | 160,00 $ | 532,25 $ |
| 7-15 | 399,25 $ | 1 064,75 $ |
| 16-30 | 798,50 $ | 1 596,75 $ |
| 31-99 | 2 661,25 $ | 2 129,25 $ |
| 100 et plus | 3 193,75 $ | 2 661,25 $ |

Selon la portée, le lieu et la taille de l’équipe, il se peut que des droits de surveillance (heures supplémentaires comprises) soient imposés à la société de production en plus des droits énumérés ci-dessus.

Section 4 – Responsabilité

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| J’atteste par la présente que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets et que je n’ai fait aucune déclaration erronée ou trompeuse. Je possède tous les pouvoirs voulus pour représenter le requérant/la société de production et le projet décrit ci-dessus. | | | |
| Signature : |  | Date : |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) : |  |
| Personne responsable du respect des conditions du permis sur place : | | | |
| Signature : |  | Date : |  |
| Nom (en caractères d’imprimerie) : |  |

Section 5 – Nos coordonnées

Relations externes, Lieu historique national du Phare-de-Pointe-au-Père :

[relationsexternes-externalrelations@pc.gc.ca](mailto:relationsexternes-externalrelations@pc.gc.ca)